

Comité National de Suivi pluri-fonds



CNS 7 OCTOBRE 2015

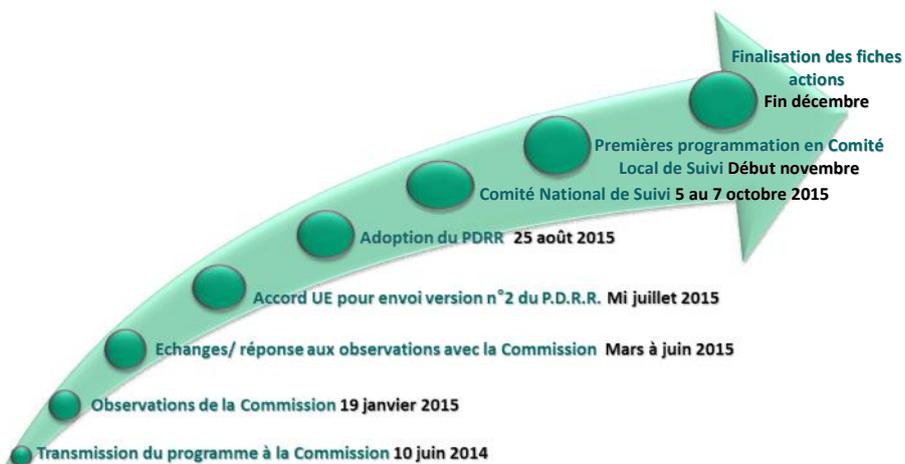
Ouverture de la session Intervention des co-Présidents du CNS et des représentants de la Commission européenne

Approbation du procès- verbal du CNS du 30 avril 2015

Programme de Développement Rural

Architecture et organisation du Programme de Développement Rural 2014-2020

Etapes de la validation du PDRR



l'Europe **s'engage** à La Réunion

Logo de l'Union Européenne, Nouvelle Région Réunion, et République Française.

Objectifs du PDRR (1)

Nourrir les Hommes

PRODUIRE	INNOVER	TRANSFORMER
 <p>Mesure 04 : investir dans les moyens de productions à destination des agriculteurs / 33.77% du FEADER (DPT) soit 169.74M€</p> <p>Mesure 05, 10, 11 & 13: soutenir une production de qualité (biologique), en zone difficile, sinistrée et respectant l'environnement / 13.91% soit 70.77M€</p> <p>Mesure 01 & 02: Apporter de la technicité aux agriculteurs 9.22% soit 46.90M€</p> <p>Mesure 06: Installer et renforcer les entreprises agricoles / 4.55% soit 23.16M€</p> <p>310.57M€ soit 60.42% de dépenses publiques</p>	 <p>Mesure 16 : Fédérer les acteurs scientifiques et techniques autour des problématiques agronomiques initiées par les agriculteurs</p> <p>48.85M€ soit 9.50% de dépenses publiques</p>	 <p>Mesure 04: transformer les produits agricoles locaux en accompagnant et renforçant la compétitivité des industries agroalimentaires réunionnaises</p> <p>32M€ soit 6.23% de dépenses publiques</p>
Total: 391.42 M€		

7

l'Europe **s'engage** à La Réunion

Logo de l'Union Européenne, Nouvelle Région Réunion, et République Française.

Objectifs du PDRR (2)

Diversifier le tissu économique des espaces ruraux	Préserver et gérer les espaces naturels
 <p>Mesure 07: Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales / 22,1 M€ soit 4.30% de dépenses publiques</p> <p>Mesure 19: LEADER / 27.67M€ soit 4.41% de dépenses publiques</p> <p>Total: 71.27 M€</p>	 <p>Mesure 07 : Aménagements des milieux naturels et protection de la biodiversité / 21,5 M€ soit 4.18% de dépenses publiques</p> <p>Mesure 08: Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts / 25.367M€ soit 4.94% de dépenses publiques</p> <p>Total: 25.367 M€</p>

8

Présentation du PDRR

Principe de concentration

• 12 mesures + 1 mesure transversale soit 56 types d'opérations

• Levier de performance et de compétitivité pour l'agriculture réunionnaise

+17% par rapport à 2007/2013

• 385.5 Millions € de subvention UE soit une dépense publique de 514 Millions

• Structuration du territoire et notamment des hauts de l'île

Taux unique

• Taux unique de cofinancement UE: 75%

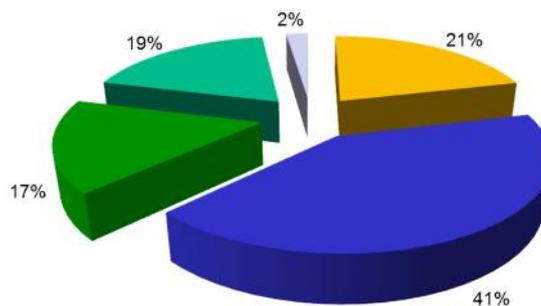
• Gestion durable des ressources naturelles

Gestion décentralisée

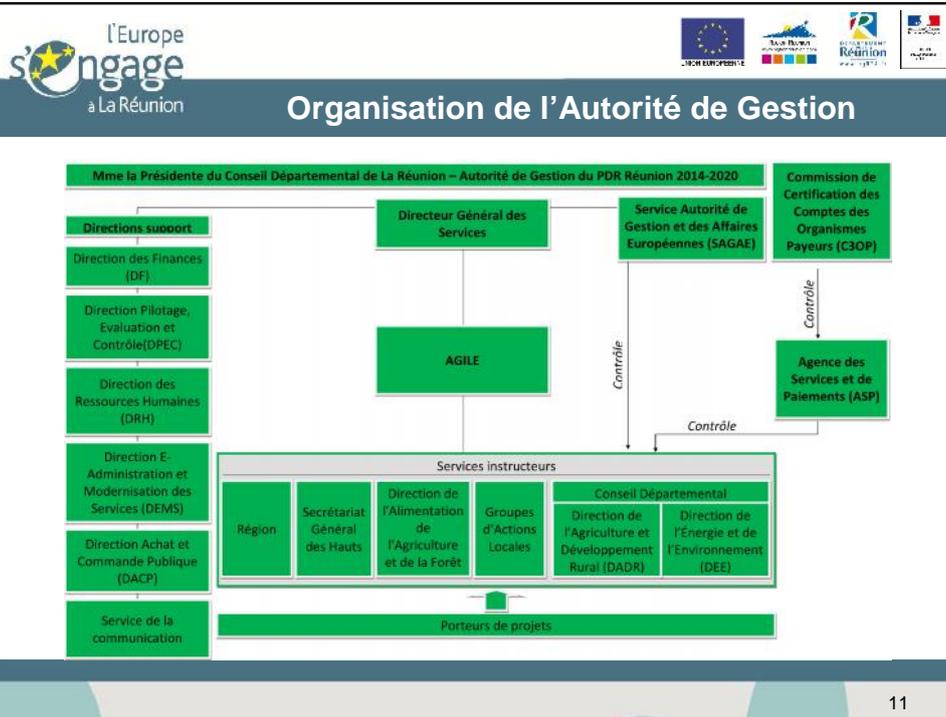
• 5 services instructeurs: DAAF - CD974 (DADR - DEE) - SGH - REGION

• Transfert de connaissances, formation, innovation

Répartition financière des montants du PDRR



- La gestion des ressources naturelles
- Les investissements dans l'agriculture
- Le développement des hauts
- Transfert de connaissance, formation et innovation
- Assistance technique

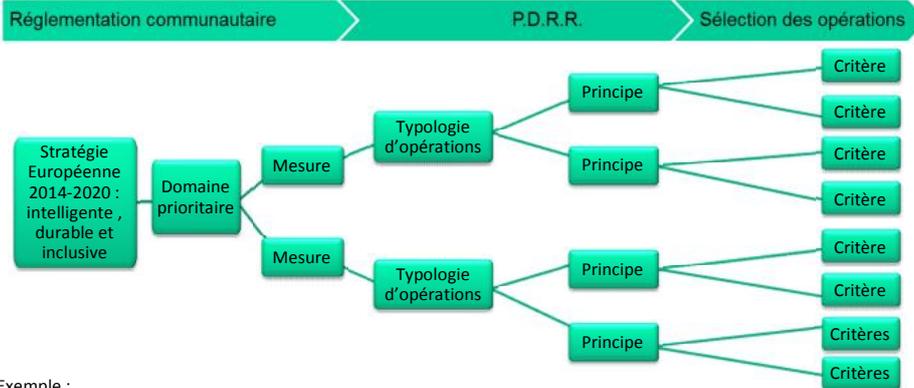


l'Europe s'engage à La Réunion

Critères de sélection

12

Schéma d'élaboration des critères de sélection

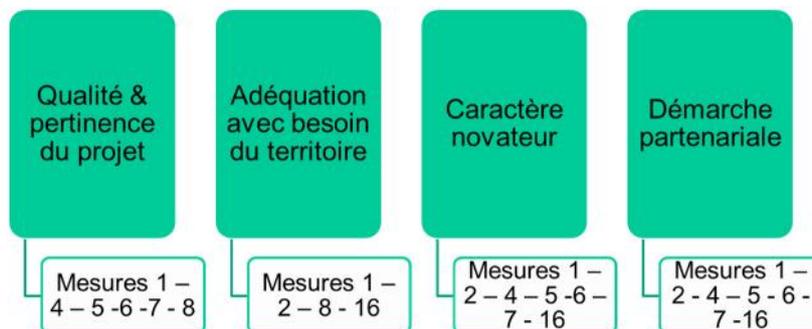


Exemple :

Domaine prioritaire	Mesure	Type d'opérations
6A) Faciliter la diversification, la création et le développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois	Mesure 6: Installation des jeunes agriculteurs	6.1.1: Installation des jeunes agriculteurs – Dotation aux jeunes agriculteurs (DJA)

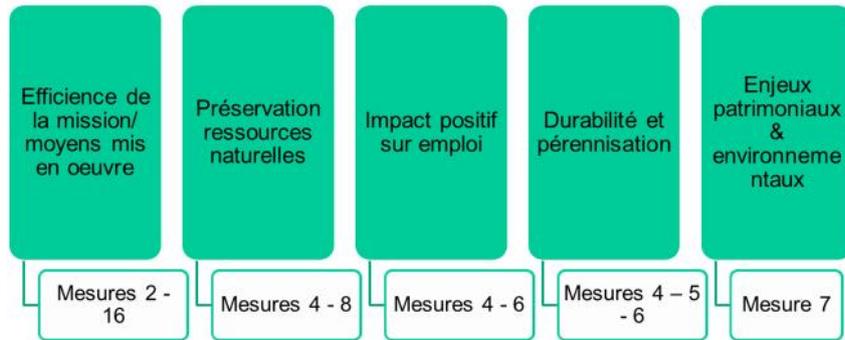
Les thématiques des principes de sélection du P.D.R.R.

Des principes communs à plusieurs mesures

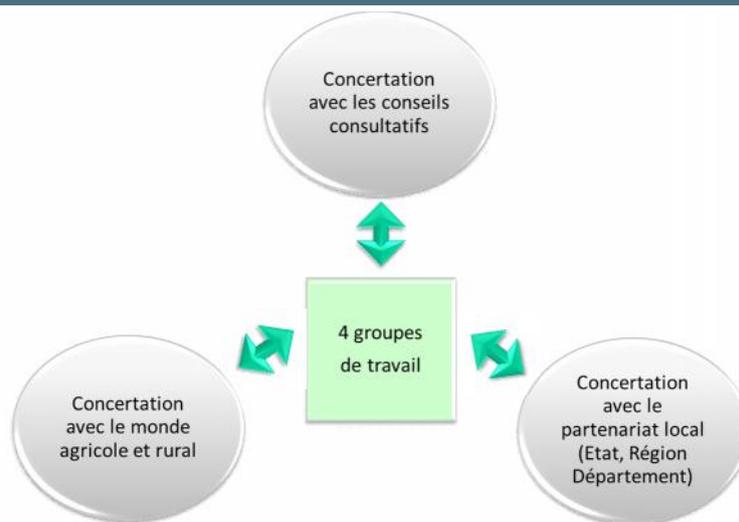


Les thématiques des principes de sélection du P.D.R.R.

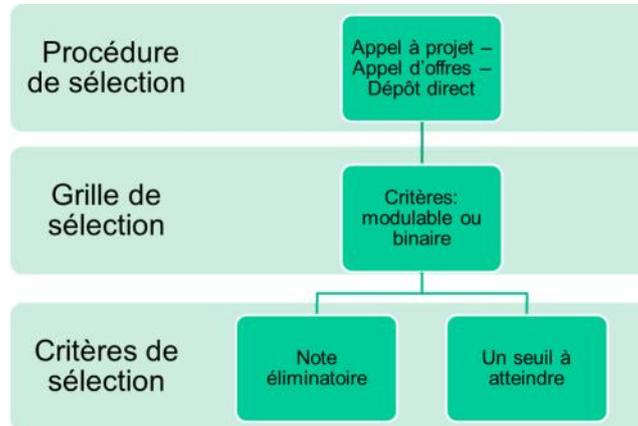
Des principes spécifiques à certaines mesures



Méthodologie de définition des critères de sélection



Sélection des opérations



Observations en réunion technique

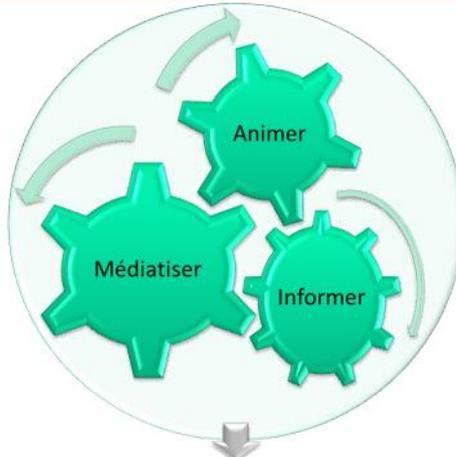
Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Le critère de sélection « caractère innovant » doit être traduit opérationnellement	Prise en compte de l'observation par l'Autorité de Gestion qui s'appuiera sur la définition FEDER de la notion d'innovation soit: « Mise en œuvre d'un produit, d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation, etc... » pour compléter les fiches actions
Le critère de sélection « approche territoriale » doit être précisé	Observation prise en compte et remplacer par « Déclinaison des besoins de formation aux problématiques à l'échelle micro territoriale »
Existe-t-il un référentiel pour le critère « Coût raisonné & adapté »?	Il a été pris comme référence les coûts observés sur la période 2007-2013 (ramené au niveau d'inflation de 2015)

Observations en réunion technique

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Intégration de note éliminatoire pour certains critères	Observations prise en compte dans différentes T.O. (mesure 1, 2, 4,7)
Intégrer une limite plancher afin de valoriser la pertinence des critères	Observations prises en compte dans les T.O. 2.3 et 4.3.3.
Favoriser une notation binaire en lieu et place d'une notation modulée pour certains critères	Si existence de textes de référence ou différents procédés, la notation sera binaire soit oui/non
Définir un référentiel dans le cadre d'une notation modulée des critères	Dans la fiche action, la modulation de la note se basera sur des sous-items aux critères

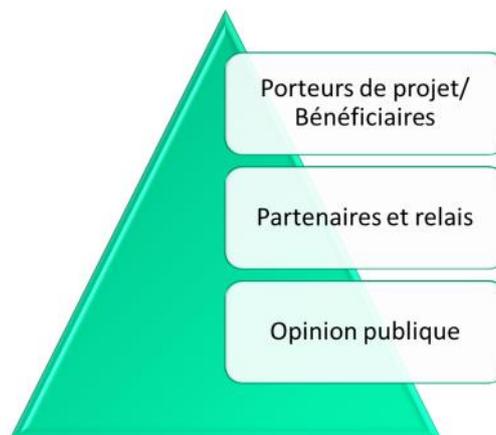
Stratégie de communication

3 axes de communication



Valoriser l'action de l'Europe en matière agricole et de développement rural

Actions ciblées sur 3 catégories de public



Supports de communication

Axes	Objectifs	Public cible	Supports de communication
INFORMER	Faciliter & simplifier les démarches	Porteur de projet, bénéficiaires	Newsletter, site internet www.reunioneurope.org , site www.cg974.fr , séminaire semestrielle avec les acteurs des organismes agricoles, création d'une plate forme aux questions, guides des aides UE FEADER etc...
MEDIATISER	Montrer les résultats, renforcer la visibilité du FEADER	Grand publics, organismes agricoles	Relations presses, reportages sur TV974, organisation de visites de projets, achat de publireportage, etc...
ANIMER	Accompagner, mobiliser, sensibiliser	Relais, Organismes agricoles - Scolaire	Événementiels, journée du lancement, joli mois de l'Europe, Inauguration de projets d'envergure, interventions dans les établissements scolaires, expositions, etc...

Observations en réunion technique

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Comment se décline la stratégie de communication en terme d'action ?	Chaque année, la stratégie de communication sera déclinée en plan d'actions annuels comportant des actions précises et la/les cible(s) visée(s)
Différents publics dans les trois cibles choisies. Mettre en place l'approche la plus adéquate	Les trois cibles proposées seront déclinées en sous catégorie afin d'avoir le support de communication le plus adéquate
Mettre en valeur le 09 mai (Journée de l'Europe)	Proposition d'organiser des interventions pluri-fonds dans les établissements scolaires

PO FEDER

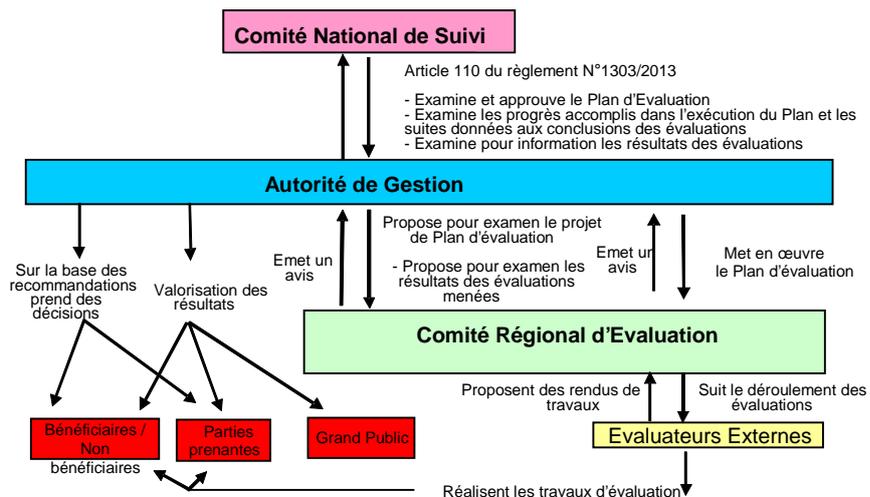
Plan d'évaluation PO FEDER 2014 - 2020

Éléments du Plan d'évaluation

Selon les recommandations de la DG Regio et de la DG Emploi le Plan d'Evaluation contient les items suivants :

- Responsabilités et coordination
- Processus d'évaluation et méthodes
- Compétences et formations
- Stratégie pour assurer l'utilisation et la diffusion
- Planning
- Budget
- Stratégie d'assurance qualité (données et études)

Responsabilités et coordination



Planning

Thèmes	Echéances
Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des programmes	1 ^{er} semestre 2017
Evaluations à mi-parcours thématiques	2 ^e semestre 2017
Travaux d'expertise de méthodologie d'impact	1 ^{er} semestre 2018
Evaluation sur chacun des axes des POE	Cf propositions échelonnés sur trois ans entre le 2 ^{ème} semestre 2019 et 2021
Evaluation sur les principes horizontaux	1 ^{er} semestre 2021

Restitution de la réunion technique FEDER sur le Plan d'Evaluation

Observations	Précisions apportées
Apporter des précisions sur la notion de tournant stratégique	Cette notion appartient à la stratégie intégrée plurifonds 2007-2013 qui prévoit des interventions en tournants stratégiques (par rapport au modèle sociétal existant). Le suivi et l'évaluation selon cette approche a été sollicitée par la Commission dès le CNS d'octobre 2008 et des données régulières ont été fournies en ce domaine à chaque CNS.
Spécifier les besoins en formation	A ce stade de la mise en œuvre du programme, les services instructeurs ont besoin d'être formés pour la collecte des données relatives aux indicateurs prévus dans la logique d'intervention. Ce point sera rajouté au Plan.
Préciser comment l'efficacité des interventions sera évaluée	L'efficacité des interventions sera traitée de façon systématique dans les blocs évaluations qui seront commandés par la question évaluative type suivante : les objectifs ont-ils été atteints au moindre coût et pourrait-on obtenir plus d'effets à moindre coût ? Plus d'effets au même coût ?

Observations	Précisions apportées
<p>Préciser comment l'impact des interventions sera évalué au regard des objectifs définis dans l'article 54 du règlement interfonds</p>	<p>Des travaux d'expertise méthodologique seront menés à l'horizon 2018, dont les objectifs seront :</p> <ul style="list-style-type: none">- étudier la faisabilité des évaluations d'impact au regard du contexte macro éco (PIB, chômage...) et de la réalisation des objectifs de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.- identifier les besoins de données spécifiques et nécessaires aux évaluations d'impact.- préciser les méthodologies appropriées au regard des données collectables, des outils statistiques existants et des méthodes recommandées.

Evaluation ex-ante des instruments d'ingénierie financière

Présentation générale

Obligation réglementaire (conformité à l'art. 37 du règl. UE 1303/2013) :

- Diagnostic et analyse des défaillances
- Recommandations sur les instruments et les bénéficiaires

Objectif final :

Définir une stratégie régionale cohérente combinant les aides en subventions et les instruments financiers

Périmètre FEDER : la Région Réunion, Autorité de Gestion, mobilisera le FEDER pour l'IF sur les OT suivants :

- OT 1- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
- OT 3- Renforcer la compétitivité des PME
- OT 4 -Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2

Diagnostic

Une situation insuffisamment performante

Crise de 2008, ayant mis à jour des défaillances du marché :

- Ralentissement des investissements publics
- Marché interne limité, nécessitant une ouverture à l'international
- Difficultés à recourir à l'emprunt bancaire
- Les principales difficultés rencontrées par les entreprises de la Réunion concernent les besoins en capitaux propres

Entreprises visées :

- Entreprises innovantes (start-up,...)
- Micro-entreprises/TPE
- PME – ETI (bailleurs sociaux, ...)

Besoins d'accompagnement sur l'ensemble du cycle de vie :

- création, amorçage, développement, transmission

Propositions, recommandations

Une stratégie d'investissement basée sur les instruments financiers suivants :

- Un fonds de garantie
- Un fonds de capital (renforcement des fonds propres des entreprises)
- Un prêt à taux préférentiel

Une stratégie d'investissement sur des secteurs prioritaires :

- Le secteur productif
- L'innovation
- L'efficacité énergétique

Des modalités de mise en œuvre des instruments financiers :

- Investir au capital d'une société privée
- Déléguer la gestion des IF à une entité mandatés (par le biais d'un Fonds-de-Fonds)
- Gérer en direct les IF

Point d'étape, agenda

Etapas de mise en œuvre :

4^{ème} trimestre 2015 :

- Information du CNS des conclusions de l'évaluation ex-ante
- Finalisation du choix des IF à privilégier (par l'AG)
- Approbation des critères de sélection par le CNS (sous forme de procédure écrite)
- Lancement des procédures d'Appels à Manifestation d'Intérêts

Réunion technique

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion
Les avances remboursables ne sont pas considérées comme des instruments financiers (décision officielle)	L'autorité de gestion prend acte de cette observation
Sur la gouvernance, appréhender les avantages/inconvénients de chaque option dans un souci d'équilibre	Cette recommandation sera prise en compte par le comité de pilotage dans les options à préconiser à l'AG
Recommandations peu développées et synergie avec autres instruments européens (type Horizon 2020) à préciser	Cette recommandation sera prise en compte par le comité de pilotage dans les options à préconiser à l'AG

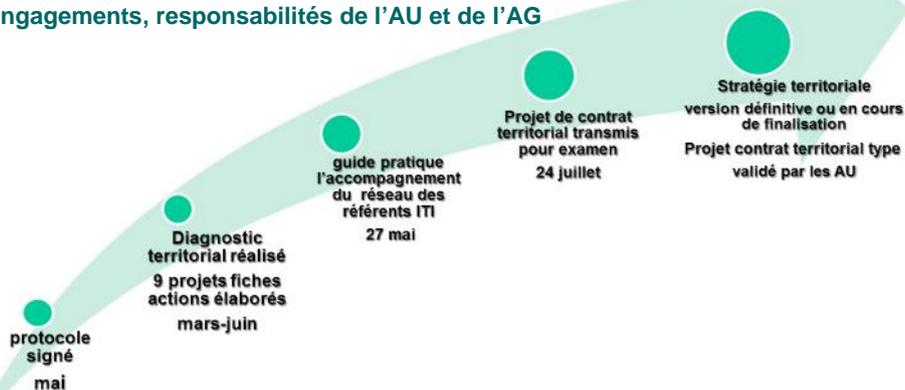
Synthèse des points examinés en réunion technique

Les aspects majeurs de l'ITI

- Un périmètre défini avec un focus sur la zone urbaine et les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Une stratégie intégrée de développement urbain durable
- Des modalités et une gouvernance spécifiques

Le contrat territorial

Comporte la stratégie intégrée, le FEDER dédié à sa mise en œuvre, précise procédures, engagements, responsabilités de l'AU et de l'AG



Actions concernées par les ITI

8 projets fiches actions intégrant les critères de sélection soumis à concertation

Axes 3 et 8-Améliorer la compétitivité des entreprises/compenser les surcoûts

8-01 Création immobilier d'entreprises et de ZAE
3-18 Modernisation de ZAE

24 %

Axe 4-Progresser vers la transition énergétique et autonomie électrique

4-01 SWAC production de froid à partir eau marine profonde
4-03 Production eau chaude sanitaire pour logement social et bât pub
4-09 pôle échange et superstructure transport, étude transport câble
4-09 prog appui à proj d'urbanisat autour de gare & station RRTG/TCSP

61 %

Axe 7-Augmenter les services à la population

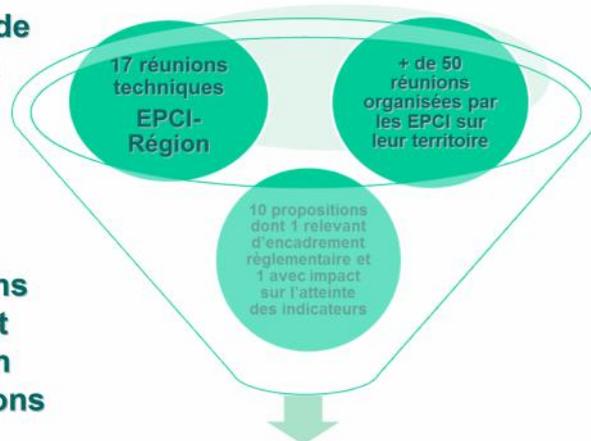
7-02 Restructuration urbaine des quartiers sensibles
7-04 espaces publics structurants des centralités du SAR

15 %

Processus et résultat de la concertation

Le processus de concertation globale
Mars-sept 2015

22 contributions
5 EPCI et Etat
sur la mise en œuvre des actions



Transcription de 8 propositions dans les fiches actions à examiner

Critères de sélection

Principes retenus dans les fiches actions

1^{ère} étape → une sélection primaire des opérations liée aux choix stratégiques qui ont prévalu à la conception des programmes (Objectifs du PO)

2^{ème} étape → une sélection secondaire des opérations

1. **selon des critères de conformité** aux objectifs assignés à une mesure, aux dépenses acceptées au titre d'une action, au statut prévu du demandeur, à la localisation du projet, aux plafonnements de subvention prévus, et aux taux de cofinancement prévus, aux prescriptions environnementales)
2. **selon des critères de cohérence** Les schémas sectoriels concernés (SAR, SRIT, SRCAE,), les priorités transversales (égalité des chances, développement durable ...)
3. **selon la capacité du porteur de projet à mener son projet à terme.**
4. **selon des critères de sélection complémentaires identifiés en fonction des stratégies territoriales intégrées et plan d'actions contribuant à l'atteinte des résultats**

UN PRINCIPE ACTE : UNE HOMOGENEITE DE MISE EN ŒUVRE DES FICHES ACTIONS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Prochaines étapes

Point de situation pour information du CNS	7 Oct 2015	Réunion du CNS
Restitution des observations sur les fiches actions	9 oct 2015	Réunion technique AU, Dpt, Etat, AG
Validation des critères de sélection	Fin octobre 2015	Procédure écrite CNS

Plans d'actions sur les conditionnalités ex-ante

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion du FEDER
<p>La Commission suggère de compléter le tableau de suivi des CEA en indiquant les dates qui figurent dans le PO et en précisant les raisons des décalages.</p>	<p>Conformément à l'engagement pris par l'autorité de gestion lors du CNS du 30 avril d'assurer un suivi continu sur les plans d'action et de présenter un état d'avancement à chaque CNS, un point actualisé des 5 plans d'action a été présenté en réunion technique.</p> <p>Concernant l'adoption du plan de prévention et gestion des déchets (CEA 6.2), la promulgation de la loi Notre (7 août 2015) modifie le calendrier envisagé : le plan dont l'élaboration était engagée avant la publication de la loi sera approuvé, par le Conseil Régional, sur proposition du Conseil Départemental, dans le cadre des dispositions antérieures. Compte tenu du renouvellement de l'assemblée régionale en décembre 2015, cette adoption ne peut être que retardée au 1er semestre 2016.</p> <p>Le tableau de bord permettant le suivi des CEA a été actualisé pour tenir compte de la remarque de la Commission.</p>

Grands projets

Observations de la Commission	Précisions apportées par l'autorité de gestion du FEDER
<p>Au regard du bilan du précédent programme, la Commission confirme la nécessité de soumettre les grands projets avant 2017.</p>	<p>Un point d'avancement a été réalisé pour chaque grand projet, indiquant les dates prévisionnelles de remise à la Commission.</p> <p>Un dossier grand projet a été remis à l'autorité de gestion (projet SWAC) et sera transmis très prochainement à la Commission.</p> <p>Une analyse, en cours, déterminera le maintien en procédure grands projets de deux infrastructures au regard des nouveaux seuils prévus par le règlement.</p>

PO FSE

Stratégie de communication

Principes de la stratégie de communication

- Une stratégie en complémentarité de la stratégie nationale (DGEFP – MOM),
- Une stratégie basée sur les trois axes prioritaires du PO FSE de La Réunion 2014-2020,
- Une stratégie qui inclut les vecteurs de communication dématérialisés pour :
 - ✓ Une accessibilité large et simplifiée aux dispositifs d'aide par la dématérialisation maximale des démarches administratives
 - ✓ Une efficacité du système de gestion
 - ✓ Une équité de traitement des porteurs de projets

Objectifs généraux

Quatre objectifs généraux :

- Accroître la notoriété de l'Union Européenne
- Informer et communiquer sur l'accompagnement de l'Union Européenne dans le développement de la Réunion grâce à ses soutiens au titre du fonds social européen
- Faciliter l'accès aux aides du fonds social européen et assurer la transparence des actions
- Evaluer les actions mises en place

... qui s'articulent autour de trois thématiques:

- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie
- Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre
- Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté

Objectifs opérationnels et cibles (1/2)

1. Informer sur les objectifs et les possibilités de financement du programme opérationnel FSE 2014-2020 de La Réunion
 - bénéficiaires potentiels, services gestionnaires du programme opérationnel (cibles principales)
2. Diffuser les informations sur les opérations, les résultats et les pratiques les plus innovantes du programme opérationnel FSE 2014-2020 de La Réunion
 - partenaires et acteurs de l'emploi, bénéficiaires (dont têtes de réseaux), journalistes

Objectifs opérationnels et cibles (2/2)

3. Mettre en valeur « l'action de l'Europe en faveur de l'emploi »
 - grand public, journalistes et médias (cibles principales)
bénéficiaires potentiels (cible secondaire)
4. Contribuer au respect des règles de publicité
 - bénéficiaires (cible principale) et bénéficiaires potentiels
agents des services gestionnaires (cibles secondaires)

Budget de la stratégie de communication

Budget : 1 Million €

Répartition prévisionnelle par postes de dépenses:

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 40%
- Développement et mise à jour internet : 25%
- Contact média : 5%
- Boîte à outils adaptée au PO FSE 2014-2020 de La Réunion : 12%
- Organisation événements et matériel d'exposition : 13%
- Evaluation : 5%

Réunion technique

Observations	Précisions apportées
Déterminer des types d'action et leurs échéances de mise en œuvre	L'AG propose une approbation du cadre stratégique général. Une définition plus précise des actions à mener sera établie et intégrée aux cahiers des charges des prestations de communication
Prévoir une communication sur l'IEJ, notamment dans le volet internet	Le lien vers le site national sera intégré aux sites internet locaux
La stratégie de communication devrait s'appuyer sur un diagnostic initial plus détaillé	L'AG précise que les acquis de la précédente programmation ont servi de base à la présente stratégie. L'évaluation de la stratégie de communication plurifonds 2007-2013 sera versée au cahier des charges des prestations de communication

Réunion technique

Observations	Précisions apportées
Prévoir un accès facilité à la communication pour les personnes handicapées (ex : site internet pour déficients visuels)	L'AG indique que ces conditions seront intégrées dans les cahiers des charges des prestations de communication.

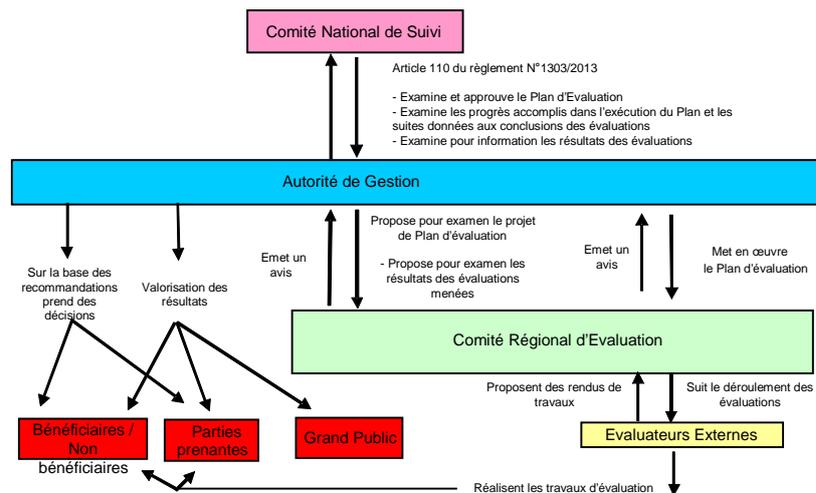
Plan d'évaluation PO FSE 2014 - 2020

Éléments du Plan d'évaluation

Selon les recommandations de la DG Regio et de la DG Emploi le Plan d'Evaluation contient les items suivants :

- Responsabilités et coordination
- Processus d'évaluation et méthodes
- Compétences et formations
- Stratégie pour assurer l'utilisation et la diffusion
- Planning
- Budget
- Stratégie d'assurance qualité (données et études)

Responsabilités et coordination



Planning et processus d'évaluation et méthodes

Thèmes	Echéances
Travaux d'expertise de méthodologie d'impact	2 ^{ème} semestre 2016
Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des programmes	1 ^{er} semestre 2017
Evaluations à mi-parcours thématiques	2 ^e semestre 2017
Evaluation sur chacun des axes des POE	Cf propositions échelonnés sur deux ans entre le 1 ^{er} semestre 2020 et le 2 ^{ème} semestre 2021
Evaluation sur les principes horizontaux	2 ^{ème} semestre 2021

Restitutions de la réunion technique FSE

Observations	Précisions apportées
Mentionner plus clairement que les évaluations seront transmises via SFC avec le cahier des charges et le budget	Le Plan d'Evaluation FSE est modifié en ce sens
Apporter des précisions sur l'indépendance fonctionnelle de l'équivalent Temps Plein vis-à-vis de la Mise en Œuvre du programme	Le chargé de mission évaluation du FSE est situé au sein du pole suivi- évaluation à l'AGILE. De ce fait, il est indépendant fonctionnellement de la mise en œuvre du programme
Mieux mettre en évidence l'implication des partenaires pertinents au titre de l'article 5 du règlement interfonds	L'implication des partenaires au sens de cet article se fait au moyen des réunions du Comité Régional d'Evaluation et du Comité National de Suivi, mais aussi par la réalisation des études d'évaluations où les parties prenantes sont interrogées. Le Plan d'évaluation est modifié en ce sens

Observations	Précisions apportées
<p>Des précisions sont à apporter sur les évaluations thématiques à mener en 2017</p>	<p>Des travaux d'expertise méthodologique seront menés en 2016, dont les objectifs seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'étudier la faisabilité des évaluations d'impact au regard du contexte macro éco (PIB, chômage...) et de la réalisation des objectifs de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive. - d'identifier les besoins de données spécifiques et nécessaires aux évaluations d'impact - de préciser les méthodologies appropriées au regard des données collectables, des outils statistiques existants et des méthodes recommandées - d'analyser et de hiérarchiser les évaluations thématiques à mener en 2017
<p>Prévoir la collecte de données en amont afin de pouvoir employer des méthodes contrefactuelles le cas échéant</p>	
<p>Les résultats des évaluations devront être présentés par Objectifs Spécifique et devront permettre de mettre en évidence la contribution du PO aux objectifs de la stratégie de l'UE 2020</p>	

Conclusion